

■ **Ansermot SA**, à Grolley, CH-217-0136796-4, exploitation d'un atelier de construction métallique, etc. (FOSC du 07.12.2007, p. 6). Communication aux actionnaires: par écrit ou par courriel. La clause d'apport du 27.07.1990 est abrogée. Statuts modifiés le 29.06.2009. Ansermot Philippe n'est plus secrétaire, sa signature est radiée. Ansermot Gilles, de Gruyères, à Belfaux, est nommé secrétaire, avec signature collective à deux. Selon déclaration du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Dubey Gestion SA n'est plus organe de révision.

Registre journalier no 4161 du 06.08.2009 / CH-2170.136.796-4 / 05193444